

De l'accueil inconditionnel

Le drame qui se joue en Afghanistan a remis en lumière la tragédie de l'exil de populations. L'Alsace, berceau de la CIMADE (à l'origine acronyme de Comité inter-mouvements auprès des évacués), a une relation particulière aux personnes migrantes car nous savons ce que c'est, que de devoir quitter sa « patrie ». Entre le 1er et le 3 septembre 1939, l'Évacuation de 300 000 alsaciens·nes était décrétée vers la Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes. Nous ne l'oublions pas.

Pour nous, élu·es écologistes et citoyen·nes, l'humanisme rhénan n'est pas un vain mot et les habitant·es de nos territoires peuvent être fier·es de porter la tradition d'un devoir de solidarité et d'accueil.

Nous ne pouvons être capitale des droits humains et tourner le dos à ces enfants, ces femmes et ces hommes forcés de quitter leur pays, forcés de se déraciner pour survivre et aspirer à une vie meilleure.

À Strasbourg, "nous prenons notre part", n'en déplaise à Mme la Ministre déléguée à la citoyenneté dont la récente lettre aux Maires illustre tant sa déconnexion avec la réalité de nos communes, que sa méconnaissance du travail de ses propres services.

Ainsi, notre ville a accueilli sur son territoire en concertation avec la préfecture 150 personnes venues d'Afghanistan en attente de l'obtention du statut de réfugié.

Ce n'est pas un choix, c'est notre devoir de respecter la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés.

Aussi, nous refusons les discours emplis de haine, de cynisme, de division permanente, opposant les misères entre elles. Distillés de façon continue par une frange de la classe politique qui en fait un détestable fonds de commerce électoral, ils ne font qu'instrumentaliser les questionnements de nos concitoyen·ne·s auxquels il faut répondre avec sincérité.

A l'heure où les crises se multiplient, les situations d'urgences et le besoin d'accueil ne feront qu'augmenter. L'actualité afghane est l'arbre qui cache la forêt d'autres drames humains. Le retour de campements dans notre ville n'en est qu'une triste illustration.

Si la compétence de politique migratoire et de droit d'asile revient à l'État, les collectivités et les municipalités sont en première ligne face aux détresses humaines qu'elles viennent de loin ou qu'elles soient générées ici-même.

La Ville de Strasbourg s'engage avec la création inédite de 200 places d'hébergement d'urgence depuis

le début de notre mandat, ainsi qu'une centaine de places supplémentaires en cours d'attribution. Ces efforts sont considérables et résultent d'une volonté politique forte de répondre simplement au besoin humain.

Notre inquiétude est grandissante concernant la démobilité de l'État qui, au lieu d'assumer ses obligations d'accueil et de protection des personnes, a expulsé et remis des familles à la rue au lendemain du déconfinement sanitaire. Nous sommes aussi inquiète-es de constater la faible mobilisation des autres collectivités dans la protection des mineur-es isolé-es.

De plus, au lieu de corriger les facteurs qui contribuent à la précarité et au glissement vers la grande pauvreté, le Gouvernement accélère le mouvement en s'attaquant aux allocations logement (dont le mode de calcul a été modifié au début de l'année) et souhaite à nouveau réformer à la baisse les retraites et l'assurance chômage. On attendait le ruissellement ; on ne voit que l'assèchement.

Dans ce contexte, les communes sont aux prises directes avec des hommes et des femmes qui, français-es ou non, se retrouvent pour une raison ou pour une autre sans toit, sans moyen de subsistance.

Si toute la classe politique alsacienne invoque constamment l'humanisme rhénan et le statut de capitale européenne de Strasbourg, force est de constater que la traduction en actes est à géométrie variable. Nous, élu-es écologistes et citoyen-nes, refusons de créer des distinctions d'origine ou de statut face à la détresse : l'accueil d'un-e être humain-e ne peut être qu'inconditionnel.

Tribune co-signée par les présidents des groupes d'élus-es à la Ville de Strasbourg, à l'Eurométropole de Strasbourg et à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)

Caroline ZORN, Marc HOFFSESS, Carole ZIELINSKI, Gérard SCHANN, Florian KOBRYN